

Covid : les banques françaises sont-elles menacées ?

Dans cette crise économique qui se prolonge avec le reconfinement, et où la survie de milliers d'entreprises est en jeu, les banques françaises – principales prêteuses de ces entreprises (environ 60% du financement total) – sont en première ligne...mais aussi à risque. Face au discours systématiquement rassurant des pouvoirs publics sur le sujet, MoneyVox a souhaité connaître l'ampleur réelle de la menace, et consacre cette semaine un dossier spécial sur le sujet.

Une situation artificiellement calme

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) prévoyait, en juin dernier, que les défaillances d'entreprises allaient augmenter de 80% en 2020, et que 250 000 emplois seraient détruits au 1er janvier 2021. Cela, avant le reconfinement du mois d'octobre.

Si pour l'instant la situation des entreprises reste correcte, c'est du fait des mesures gouvernementales pour soulager les entreprises, mais aussi du retard pris par les tribunaux de commerce dans leurs jugements. Mais « *les prêts garantis concernent nombre d'entreprises qui étaient déjà fragilisées, et qui n'avaient pas suffisamment de capital* », explique à MoneyVox Laurence Scialom, professeure d'économie à l'Université Paris Nanterre. « *Cette fragilité de l'économie réelle met en péril les banques elles-mêmes* », par les prêts qu'elles ont octroyés aux entreprises.

Un niveau de créances douteuses jamais testé dans les modèles de résistance

« *Les créances douteuses, c'est-à-dire les prêts non remboursés, pourraient atteindre 1 400 milliards d'euros d'ici fin 2021 en zone euro, contre 500 milliards d'euros à fin décembre 2019* », indique l'analyste financier Christophe Nijdam.

Or, une telle dégradation de situation n'a jamais été testée par les autorités de régulation : le dernier test de l'Autorité bancaire européenne, en 2018, ne portait que sur 750 milliards d'euros, quasiment deux fois moins ! Dès lors, comment être sûr que le système bancaire sera suffisamment solide ?

Cependant, « *alors que la France et l'Europe traversent actuellement une crise économique bien plus grave que celle de 2008, qui avait fait vaciller les banques, les pouvoirs publics balaient d'un revers de la main toute interrogation sur la solidité du système bancaire. Est-ce vraiment sérieux ?* » s'interroge Maxime Chipoy, Président de MoneyVox.

Des doutes sur les réserves de sécurité des banques

Certes, depuis 2008, les banques françaises ont fait des réserves : « *avec 340 milliards d'euros de fonds propres de base, les six principaux groupes bancaires français ont plus que doublé leur ratio de solvabilité qui atteint 14,4% en 2019, contre 5,8% en 2008* » explique ainsi la Fédération bancaire française. Mais des doutes persistent sur les modes de calcul de ces « coussins de sécurité » : « *Quand on voit les injections de liquidités de la BCE pour soutenir les banques commerciales, on peut penser*

que la banque centrale n'était pas convaincue que les banques soient en mesure de traverser seules la crise », indique ainsi Thierry Philipponnat, directeur de la recherche de l'ONG Finance Watch.

D'autant plus qu'une part du calcul de ces ratios de sécurité est laissée à la discrétion des banques. Ce qui fait dire à Laurence Scialom que « le meilleur indicateur avancé d'un risque de défaut bancaire n'est pas du tout les fonds propres pondérés par le risque mais le ratio de levier ».

Or, cet indicateur tend à se dégrader... « Par exemple, BNP Paribas disposait fin décembre de 4,60% de capitaux stables et disponibles immédiatement, contre 4% à fin juin 2020. Pour le groupe Crédit Agricole, le ratio était de 5,7% fin décembre 2019 à 5,3% au 30 juin. En septembre les chiffres se sont améliorés...mais seulement parce que la BCE a décidé d'assouplir ses règles de calcul. Et l'effet « reconfinement n'est pas encore pris en compte » analyse Maxime Chipoy.

Comme l'indique Thierry Philipponnat, « Il est certain que le système bancaire n'est pas à l'abri d'un accident. » Mais, 12 ans après dernière crise, il n'existe toujours pas de système de garantie européen de garantie des dépôts qui pourraient intervenir pour sauver de la faillite une banque systémique. Et la France en compte 4, qui possèdent comme leurs consœurs des dizaines de marques et d'entreprises qui font le quotidien financier des Français...

Vous retrouverez dès aujourd'hui sur MoneyVox :

- **Notre article synthèse sur les enjeux bancaires de la crise** : « Ma banque va-t-elle faire faillite ? », reprenant notamment l'analyse de Laurence Scialom, professeure d'économie à l'Université Paris Nanterre. <https://www.moneyvox.fr/banque/actualites/81805/ma-banque-va-t-elle-faire-faillite>
- **Notre interview de Thierry Philipponnat, directeur de la recherche chez Finance Watch** : « Le système bancaire n'est pas à l'abri d'un accident » : <https://www.moneyvox.fr/banque/actualites/81822/le-systeme-bancaire-n-est-pas-a-abri-un-accident>
- **L'avis de Christophe Nijdam, analyste financier**, membre du conseil du collège consultatif de l'Autorité bancaire européenne : « BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et BPCE tiennent l'Etat en otage » (www.moneyvox.fr/banque/actualites/81824/bnp-paribas-societe-generale-credit-agricole-et-bpce-tiennent-etat-en-otage)
- Enfin, pour illustrer la complexité des groupes bancaires français et leur ancrage dans le quotidien financier des particuliers, MoneyVox met à disposition de tous **sa cartographie exclusive « Banques : qui possède quoi ? »** des principales marques détenues par les établissements français.



À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

Contact press



Agence 3i Com
 Meriem Kadari & Douha Cherif
 06 48 15 94 16 - 06 60 05 44 99
 meriem@agence3icom.fr - douha@agence3icom.fr